Ce bulletin d’adhésion est à retourner par courrier à l’adresse suivante : **SECURITY SYSTEMS VALLEY – CCID Val d’Oise – Cap Cergy – Bât. C1 – 35 Boulevard du Port – CS 20209 – 95031 CERGY-PONTOISE CEDEX (France)**

**Raison sociale** **de l’entreprise ou de l’organisme** :

Forme sociale (*merci de préciser le type*):

Nom commercial (si différent de la raison sociale) :

Numéro SIRET ou Unité administrative Immatriculée :

Date de création : Effectif :

Activités principales :

**Représentant auprès de SECURITY SYSTEMS VALLEY:**

Nom : Prénoms :

Fonctions :

Adresse :

Téléphone : Mobile : Fax :

E-mail :

Sauf opposition de votre part, la signature du présent bulletin vaut acceptation de la mention de l’adhésion de votre organisme dans la rubrique « Nos adhérents » du site Internet de SECURITY SYSTEMS VALLEY.

La demande d’adhésion sera réputée complète après retour du présent bulletin et paiement du droit d’entrée et de la cotisation annuelle. Conformément aux statuts, votre adhésion sera définitive après sa validation par le Conseil d’Administration de SECURITY SYSTEMS VALLEY.

**Droit d’entrée et cotisation TTC du 1er octobre 2017 au 1er octobre 2018**

* Conseil Départemental : 7 500€
* Intercommunalités :
	+ ≥ 500 000 habitants : 6 000€
	+ de 250 000 à 500 000 habitants : 4 500€
	+ de 100 000 à 250 000 habitants : 3 000€
	+ Moins de 100 000 habitants : 1 500€
* Communes :
	+ ≥ 100 000 habitants 4 000€
	+ de 50 000 à 100 000 habitants 2 000€
	+ de 20 000 à 100 000 habitants 1 000€
	+ Moins de 5 000 habitants 300€
* Syndicats Intercommunaux et Parcs Naturels 2 000€
* Autres cas: éventuellement, possibilité d’exonération partielle ou totale de paiement, sur décision du Conseil d’Administration pour tenir compte des apports ou des efforts consentis par le membre pour le compte de l’association.

**Soit TOTAL à régler €TTC**

Fait le à

 **Signature :**